



## Concours 3 Professeurs de français et élèves

### Statistique et littérature : les coïncidences

*Le hasard est le plus grand romancier du monde. Pour être fécond, il n'y a qu'à l'étudier. La comédie humaine. Honoré de Balzac.*

Le projet *Statistix* (voir <http://www.statistix.fr>) traite du hasard, de la variabilité, de la chance ou de la malchance, des probabilités, de la statistique. Où placer les coïncidences? Celles-ci relèvent d'une irruption du sens ou de la poésie dans un processus lié au hasard : comment traduire les contours et le ressenti d'un tel événement? Le calcul des probabilités ne rend pas compte de ce qui fait d'un événement rare une coïncidence inoubliable. Mais on peut inscrire de tels événements dans une production littéraire.

Un concours est organisé autour de la production en classe, ou en atelier d'écriture, de textes de 1 à 3 pages centrés sur une *coïncidence* vécue par un élève ou un de ses proches. Après une courte réflexion sur la notion de coïncidence, le professeur de français pourra faire travailler les élèves sur plusieurs d'entre elles, l'écriture étant collective ou individuelle. Le prix attribué concerne l'ensemble de la production d'un groupe (une classe, un atelier d'écriture) encadrés par un même professeur de français.

### Règlement du concours 2008-2009

**Article 1.** Dans le cadre du projet *Statistix*, un concours est organisé, en 2008-2009, pour les professeurs de français et leurs élèves ; il concerne les établissements secondaires, publics ou privés sous contrats (collège, LGT, LP, etc.).

**Article 2.** L'objet présenté à ce concours est un recueil de textes de 1 à 3 pages écrits par des élèves encadrés par un professeur de français, en classe ou dans un atelier d'écriture. Ces textes doivent être centrés sur une coïncidence vécue par l'auteur ou un de ses proches. Les coïncidences portant sur la réalisation d'un rêve ou d'une prophétie sont exclues. Les noms des personnes impliquées dans les coïncidences devront être changés.

**Article 3.** La sélection sera effectuée par un jury, composé de professeurs, d'écrivains et de journalistes.

**Article 5.** Les textes devront être envoyés au plus tard le **3 mars 2009**.

Sous forme électronique à :

[contact@statistix.fr](mailto:contact@statistix.fr)

Et sous forme papier à :

*Délégation à l'éducation et la formation (DEF)*

*Concours Statistique 3*

*Académie des Sciences*

*23, quai de Conti, 75006 Paris*

On indiquera clairement le nom et l'adresse du ou des professeurs responsables, le nom et l'adresse de leur établissement.

**Article 4.** Des prix (ordinateurs portables pour les professeurs, chèques cadeaux pour les élèves) seront décernés. Les productions des lauréats seront publiées sur le site *Statistix*.

**Article 6.** Les décisions du jury seront souveraines et sans appel. Le jury tranchera toute difficulté relative à l'interprétation du règlement, ou non prévue par ce dernier.